



Echiquier Hennebontais FLH



# Open de Noël

## Règlement

**Article 1 :** L'échiquier Hennebontais FLH organise un open d'Echecs le dimanche 20 décembre 2009. Il est ouvert à tous les licenciés A ou B à jour de leur licence au 20/12/2009. Le nombre de joueur est limité à 80 (Dans l'ordre chronologique des inscriptions)

**Article 2 :** Les règles du Jeu sont celles de la FIDE. Les appariements se font au système suisse intégral Seront appariés à la première ronde tous les joueurs présents, inscrits au plus tard le 19/12/2009 20 Heures et ayant réglé leur inscription.

**Article 3 :** Cadence  
Le tournoi se joue en 7 rondes 2x20minutes K.O

**Article 4 :** Horaires  
Le pointage a lieu de 9h à 9h30. Début de la première ronde 10h  
Les horaires sont (à titre indicatif) :

Matin 10h  
10h55  
11h50  
Après midi  
14h00  
14h55  
15h50  
16h30

Remise des prix 17h45



**Article 5 :** Droits d'inscription

Tous les joueurs doivent être inscrits au plus tard le 19/12/2009 à 20 heures  
Par courriel à [max.legarrec@orange.fr](mailto:max.legarrec@orange.fr)  
Par téléphone au 02 97 64 65 96 ou 06 84 79 84 41  
Les droits d'inscriptions sont de 12 € pour les adultes et 6 € pour les jeunes.

**Article 6 :** les prix

Une fois la liste des joueurs arrêtée, les joueurs seront groupés par dix dans l'ordre décroissant du Elo puis le cas échéant de l'âge.

Dans chaque groupe il sera décerné :

Un 1<sup>er</sup> prix de 50 €  
Un 2<sup>ème</sup> de 30 €  
Un 3<sup>ème</sup> de 20 €



Un 4<sup>ème</sup> de 12 €

Toutefois pour le dernier groupe, si le nombre de joueurs ne permet pas de constituer un groupe complet, il sera procédé comme suit :

Si le nombre de joueurs restant est <5 les joueurs seront intégrés au groupe précédent mais un prix supplémentaire de 12 euros sera attribué.

Si le nombre de joueurs restant est 5 ou plus un groupe réduit sera constitué

Les prix étant alors de 40,20, 12 euros.

Des récompenses seront offertes au 1<sup>er</sup> vétéran, 1<sup>er</sup> des moins de 15 ans et à la première féminine

Une récompense sera offerte à chaque ronde pour la meilleure performance. (Ne peut être obtenue 2fois)

Les systèmes de départages adoptés sont : Buchholz, puis cumulatif et performance.

#### **Article 7 : Arbitrage**

L'arbitre principal du tournoi est Monsieur Daniel Maréchal assisté de M. Maxime Le Garrec

La participation au tournoi impose l'acceptation du présent règlement.

#### **Article 8 : localisation.**

Le tournoi se déroule : Salle communale de Saint-Gilles. 1, rue des Rouges-Gorges Hennebont

#### **Article 9 : Droit à l'Image**

En inscrivant les enfants les parents autorisent l'Echiquier hennebontais FLH à publier dans le cadre du site WEB ou de journaux, des articles photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

Cette autorisation concerne également les joueurs majeurs.



*Baron des Echecs*

**WWW.BaronDesEchecs.com**